

Bulletin

Bulletin AFAM | Sept. - Oct. 2022 | Volume 59 Numéro 1



Association des Femmes
d'Assurance de Montréal



Association des Femmes
d'assurance de Montréal



Tournoi de golf 2022
Enfin de retour!

DANS CE NUMÉRO

Mot de la présidente AFAM	2
Comité Exécutif AFAM	3
Co-responsables de comités	4
Comité Exécutif ACFA	5
Adhésion - Formulaire et options de paiements	6
Formulaire d'adhésion 2022-2023	7
Nos commanditaires	8
Nos commanditaires Platine	9
Mot de la présidente ACFA	10
Comité des paniers de Noël	11
Tournoi de golf annuel	12
Congrès et assemblée générale annuelle 2022 - Rapport des délégués de l'AFAM	13
Congrès 2023 ACFA - Plan des commandites	18
Chronique ChAD	26
Chronique Coalition	27
Chronique GAA	28
Chronique IBC/BAC	30
Chronique juridique	31
Chronique CEP Forensique	34
Profil - Nathalie Laflamme	35
Calendrier des activités 2022-2023	36
Anniversaires	37
Collaborateurs / Édition / Date de tombée	38



Marie-Ève Paradis
Présidente de l'AFAM

Chères membres,

C'est avec honneur et fierté que je m'adresse à vous, à titre de présidente de l'Association des femmes d'assurance de Montréal pour le terme 2022-2023. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne rentrée 2022-2023.

Le thème choisi cette année sera le Renouveau afin de nous concentrer sur le renouvellement des forces des membres et des succès qui ont marqué l'Association depuis sa création. Certaines traditions se sont effectivement perdues au fil du temps avec les dernières années éprouvantes en raison de la pandémie. J'ai toutefois confiance que l'AFAM et les professionnels de l'industrie pourront se renouveler de manière innovante.

L'AFAM entre dans sa 60^e année d'existence et il est important de se souvenir de nos origines et des raisons pour lesquelles l'Association fut créée. Nous avons bâti nos fondations sur l'éducation, l'entraide, la solidarité et le développement personnel et professionnel. J'espère qu'ensemble, nous réussirons à maintenir les valeurs fondamentales de l'Association en plus de créer de précieuses opportunités de réseautage.

Ce sentiment de renouveau s'est d'ailleurs fait sentir lors du **Cocktail de la rentrée** qui s'est déroulé le 8 septembre dernier à l'hôtel Renaissance où l'événement était complet avec plus de 112 participants ! Je tiens à remercier notre 1^{ère} vice-présidente Pamela Beauchamp, de ISB Global, pour l'organisation de l'événement.

Je vous invite à également suivre l'Association sur les réseaux sociaux pour rester à l'affût de nos prochaines activités.

De plus, l'AFAM sera hôte du **Congrès 2023 de l'Association canadienne des femmes d'assurance** qui aura lieu du 25 au 28 mai 2023 au nouvel hôtel Courtyard par Marriott Brossard. Pour l'occasion, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour s'impliquer dans le cadre de cet événement. N'hésitez pas à me contacter si cela vous intéresse.

Bonne lecture et au plaisir de vous croiser lors de nos prochaines activités!

Marie-Ève Paradis
Présidente 2022-2023



Marie-Ève Paradis
Présidente

Bélanger Sauvé avocats
T. 514 876-6266
meparadis@belangersauve.com



Pamela Beauchamp
1^{ère} Vice-présidente

ISB Global Services
T. 514 668.8789
pbeauchamp@isbglobalservices.com



Jaimie Staub
Directrice ACFA

Definity
T. 438 258-4872
jaimie.Staub@definity.com



Josée Sabourin
Trésorière

Steamatic Canada
T. 819 210.2753
josee.sabourin@steamatic.ca



Karine Venne
2^e Vice-présidente

Pyrotech BEI
T. 450 967.1515
kvenne@pyrotechbei.com



Sabine Djoua
Secrétaire

Gallagher GPL
T. 514 746.7705
djouasabine@gmail.com



Caroline Tremblay
Présidente d'office

Bélainsky et avocats (FARPBQ)
T. 514 954.9699
caroline.tremblay@farpbq.ca



Sara Granger
Directrice conseil

Luxor Collection
T. 514 886.7070
sgranger@luxorcollection.com

Titre	Nom	Courriel	Téléphone	Employeur
Présidente	Marie-Ève Paradis	meparadis@belangersauve.com	514 876.6266	Bélanger Sauvé avocats
1 ^{ère} Vice-présidente	Pamela Beauchamp	pbeauchamp@isbglobalservices.com	514 668.8789	ISB Global Services
2 ^{ème} Vice-présidente	Karine Venne	kvenne@pyrotechbei.com	450 967.1515	Pyrotech BEI
Secrétaire	Sabine Djoua	djouasabine@gmail.com	514 746.7705	Gallagher GPL
Trésorière	Josée Sabourin	josee.sabourin@steamatic.ca	819 210.2753	Steamatic Canada
Présidente d'office	Caroline Tremblay	caroline.tremblay@farpbq.ca	514 954.9699	Bélainsky et avocats (FARPBQ)
Directrice conseil	Sara Granger	sgranger@luxorcollection.com	514 886.7070	Luxor Collection
Directrice ACFA	Jaimie Staub	jaimie.Staub@definity.com	438 258.4872	Definity

Comités	Nom	Courriel	Téléphone	Employeur
Programmation annuelle	Pamela Beauchamp	pbeauchamp@isbglobalservices.com	514 668.8789	ISB Global Services
Bulletin	Karine Venne	kvenne@pyrotechbei.com	450 967.1515	Pyrotech BEI
Accueil	Marie-Claude De Grandpré	marie-claude.degrandpre@langlois.ca	438 844.7838	Langlois Avocats
	Fryda Mayala	fmayala@origin.expert	514 742.2299	Origin Enquêtes technico-légales
Adhésion	Josée Loyer	JLoyer@IAAI.com	514 267.4043	Encan Auto Impact
Archives	Karine Venne	kvenne@pyrotechbei.com	450 967.1515	Pyrotech BEI
Communications	Corinne Linglet	clinglet@isbglobalservices.com	514 268.6762	ISB Global Services
	Cynthia Larochelle	cynthia.larochelle@atkexpert.ca	819 303.8887 poste 523	Authentik
Golf	Mélanie Mercier	Melanie.Mercier@scm.ca	514 789.8887	IndemniPro
	Nancy D'Amour	NDAmour@lvvexperts.com	514 248.3035	LVV Experts
Législation	Julia De Rose	Julia.DeRose@lrmm.com	514 925.6408	LRMM
Collecte de fonds	Annie Ouellette	aouellette@cep-experts.ca	450 686.0240	CEP Forensique
	Amélie Bruneau David	abruneaudavid@cep-experts.ca	450 686.0240	CEP Forensique
Prix Réussite	Nathalie Laflamme	nlaflamme@belangersauve.com	514 876.6247	Bélanger Sauvé
Prix éducation Encan d'auto Impact	Marie-Claude de Grandpré	marie-claude.degrandpre@langlois.ca	438 844.7838	Langlois avocats
Site électronique	Ira Brun	ira.brun@sovgen.com	514 214.7315	La Souveraine Compagnie d'assurance générale
Traduction	Michèle Malo	michelemalo80@gmail.com	514 770-0713	Michèle Malo Services Conseils inc.
Congrès ACFA 2023	Sylvie Langlois	Sylvie.Langlois@verisk.com	514 789.8906	Précis Services
	Lise Martin	Lise.Martin@tdassurance.com	514 850.5361	TD Assurance
Projets spéciaux	Caroline Tremblay	caroline.tremblay@farpbq.ca	514 954.9699	Bélainsky et avocats (FARPBQ)
Conseil des gouverneurs	Caroline Tremblay	caroline.tremblay@farpbq.ca	514 954.9699	Bélainsky et avocats (FARPBQ)


**DIANE EGAN
LANGEVIN**
 EMPLOI RECRUTEMENT & ASSOCIÉS INC.
 Assurance, Financier, Comptabilité, Juridique
 Cadre, Professionnel, Administration
 Diane Egan, Présidente
 Conseillère sénior en recrutement
 Spécialisées secteurs assurance/financier
 diane@delemploirecrutement.com

Tél. : 514 845-6800
Télec. : 514 845-9090

1610-2075, boul. Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3A 2L1


**DONATI
MAISONNEUVE**
 avocats ♦ lawyers

COMITÉ EXÉCUTIF ACFA	Employeur	Coordonnées
PRÉSIDENTE Jackie Lisi, C.d'A.A., PAA		Tél. : 514 713-3963 jackie_lisi@hotmail.com
PRÉSIDENTE D'OFFICE Shannon MacMurphy	Intact Insurance Company 321 6th Avenue SW, Suite 1200 Calgary, AB T2P 3H3	Tél. : 403 231-1300 shannon.macmurphy@intact.net
1 ^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE Joanne Finlayson	Portage Mutual Insurance Company P.O. Box 340 Portage la Prairie, MB R1N 3B8	Bureau : 204 857-3415 poste 2290 Télécopieur : 204 239-6655 Sans frais : 1 800-667-4242 Cell. : 204-871-6072 jfinlayson@portagemutual.com
2 ^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE Leslie Campbell, CIP, CAIB (Hons), CSIP	Current Insurance P.O. Box 36010 Spring Garden Road, Suite 302, Halifax, NS B3J 3S9	Bureau : 902 429-4242 poste 114 Télécopieur : 902 423-0949 Sans frais : 1 800 567-7721 Cell. : 204 871-6072 leslie@currentinsurance.ca
SECRÉTAIRE Candace Martin	Peace Hills Insurance 300, 10709 Jasper Avenue Edmonton, AB T5J 3N3	Bureau : 780 945-2873 Télécopieur : 780 421-0984 cmartin@phgic.com
TRÉSORIÈRE Renee McQueen	Intact Insurance Company 321 6th Avenue SW, Suite 1200 Calgary, AB T2P 3H3	Tél. : 403 231-1300 renee.mcqueen@intact.net



Une société SCM

CABINET D'EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES

Robert Lépine
Directeur régional, Québec ouest
Tél: 438.794.9051 robert.lepine@scm.ca

Mélanie Mercier
Directrice, succursale Laval
Tél: 514.789.8887 melanie.mercier@scm.ca

Sonia Ryme
Directrice, Division des risques spéciaux et TEC
Tél: 514.789.8922 sonia.ryme@scm.ca

www.indemnipro.ca



Cuierrier & Associés
Cabinet d'expertise en règlement de sinistres
Firm in claims adjustment



Chères membres,

Vous trouverez, à la page suivante, le formulaire de renouvellement de votre carte de membre pour l'année 2023. Nous offrons la possibilité de faire le paiement de vos droits de membres par Interac ou transfert bancaire. Vous trouverez dans l'encadré ci-joint les options de paiement disponibles.

À titre de présidente de l'AFAM, je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous portez à notre Association, laquelle comprend des analystes, des avocates, des courtiers, des experts en sinistre, des gestionnaires, des professionnels, des représentants, des secrétaires, des souscripteurs ainsi que des entrepreneurs.

Cette année encore, l'AFAM offrira à ses membres des conférences accréditées (UFC et Barreau). De plus, le prochain terme s'annonce plus que prometteur avec le retour des activités, la mise en ligne de notre tout nouveau site web et la tenue du Congrès national de l'Association Canadienne des Femmes d'assurance en mai 2023.

En tant que membre, votre courriel sera ajouté à notre base de données pour l'envoi périodique d'infolettres et l'envoi trimestriel du *Bulletin* plus complet. De plus, l'AFAM fait partie des membres fondateurs de l'**Association Canadienne des Femmes d'Assurance** et à titre de membre de l'AFAM, vous êtes automatiquement membre de l'Association Canadienne qui regroupe des femmes de diverses associations à travers le Canada. Je vous invite à consulter le site web de l'ACFA (www.caiw-acfa.com/fr/) ainsi que celui de l'AFAM (www.afam-maiw.com/fr/) afin de vous tenir informées des prochains événements de l'industrie.

Je vous remercie de votre appui et au plaisir de vous voir bientôt!

Marie-Ève Paradis

Présidente de l'AFAM

Courriel : meparadis@belangersauve.com

OPTIONS DE PAIEMENT

Renouvellement

1. Par chèque payable à L'AFAM :

- Prière de poster le chèque et formulaire d'adhésion à l'attention de: Josée Sabourin / Steamatic Canada – 900 boul. de la Carrière, suite 103, Gatineau (Québec) J8Y 6T5

2. Par virement Interac :

- Faire un transfert Interac à l'attention de l'adresse courriel et envoyer votre formulaire d'adhésion à : facturation.afam@gmail.com
- Le mot de passe: afam2023

3. Par transfert bancaire (pour le paiement des entreprises seulement):

- Faire un transfert bancaire avec les informations suivantes :

Transit: 00001

N° d'institution: 010

Compte (folio): 6616011

Confirmer votre virement à facturation.afam@gmail.com et faire parvenir votre formulaire d'adhésion à la même adresse courriel



Renouvellement
Renewal

Adhésion
Membership

1^{er} septembre 2022
au 31 août 2023

Renseignements professionnels / Business information

Veillez joindre votre carte d'affaire / Please attach your business card

Prénom / First name	Nom / Last name	No. membre Member No.	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Employeur / Employer	Titre / Title		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Adresse / Address	Ville / City	Province	Code Postal Code
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Tél. bureau / Business Tel.	Courriel / e-mail	No. AMF No.	Barreau N°
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Il est entendu que l'Association s'engage à respecter le caractère privilégié et confidentiel des renseignements contenus à ce formulaire.
It is understood that the Association undertakes to respect the privileged and confidential nature of the information contained in this form.

Renseignements personnels / Personal information

Adresse du domicile / Residential address	Ville / City	Province	Code Postal Code
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Langue de corr. / Corr. language	Date de naissance / Birth date jour/day mois/month	Tél. résidence / Residential Tel.	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Si vous désirez vous impliquer dans un comité de l'association, veuillez cocher votre choix.

If you wish to join a committee of the association, please indicate below.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Comité d'accueil / Welcoming Committee | <input type="checkbox"/> Comité du golf / Golf Committee |
| <input type="checkbox"/> Comité du bulletin / Bulletin Committee | <input type="checkbox"/> Collecte de fonds / Fundraising |
| <input type="checkbox"/> Communication | |

Les conférences de l'AFAM sont riches en information. Veuillez nous faire part de vos sujets d'intérêt.
The MAIW seminars are quite informative. Please indicate your topics of interest.

Ceci est votre facture .Svp faire parvenir votre formulaire adhésion à : facturation.afam@gmail.com
avec votre cotisation de \$65 avec une des options de paiement voir notre formulaire

this is your invoice. Send this form to : facturation.afam@gmail.com
including your payment of \$65, please see options on the payment options form



MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES

THANK YOU TO OUR SPONSORS





COMMANDITAIRES PLATINE • PLATINUM SPONSORS

Merci pour plus de 10 ans de soutien!
Thank you for more than 10 years of support!

Bélanger Sauvé
CONSEIL • NÉGOCIATION • LITIGE



MOT DE LA PRÉSIDENTE ACFA



Jackie Lisi
Présidente de l'ACFA

Chers membres,

Je suis honorée et avec une humilité sans mots d'avoir été élue présidente de l'Association Canadienne des Femmes d'Assurance. Je ferai mon maximum durant l'année pour représenter l'ACFA au mieux de mes capacités.

Merci au Edmonton Insurance Association qui était l'hôte d'un super congrès en juin dernier. Les conférenciers étaient engageants et je dois dire que le Edmonton Mall était impressionnant. Au nom du comité exécutif, je veux remercier tous ceux qui ont assisté au congrès à Edmonton. C'était vraiment sympathique de finalement avoir la chance de se voir en personne!

Au moment où j'écris ce message, vous vous préparez probablement pour vos événements annuels et j'espère que la majorité des événements pourront avoir lieu en personne et ainsi attirer de nouveaux membres.

J'ai pu assister à la "Tri-Conference" qui a eu lieu au Manitoba à la fin de septembre. J'étais très heureuse de pouvoir rencontrer nos membres de trois associations: Insurance Womens Association of Western Manitoba, Manitoba Association of Insurance Professionals et Saskatchewan Insurance Professionals.

J'espère que j'aurai aussi l'opportunité de visiter plusieurs autres associations durant l'année. Au fur et à mesure que je vais planifier des visites, je vous aviserai.

Mon thème cette année, si situé autour de **relations**: renforcer, bâtir et supporter nos relations et la communication. Je crois que c'est le fondement, pour que tous les membres puissent travailler ensemble pour rendre l'ACFA plus forte et meilleure, car nous serons tous unis ensemble pour en faire un partenariat.

J'espère que vous avez tous passé un été fantastique!

Avec amitié,

Jackie Lisi, C.d'A.A.,PAA



Oui ça s'en vient!!!!

Le comité des paniers de Noël de l'AFAM, voulait juste vous donner un avant-goût des communications que vous allez recevoir à ce sujet. Comme vous le savez l'année dernière, grâce à votre générosité nous avons ramassé plus 7 400\$, ce qui nous a permis de parrainer 7 familles et de remettre plus de 1 900\$ de jouets neufs à Jeunesse au Soleil.

Nous allons vous solliciter dans les prochaines semaines, ce qui vous donne le temps d'en parler avec vos collègues et vos patrons, d'organiser des groupes, de ramasser des dons en argent, des jouets neufs, d'offrir du temps pour la confection et la remise des paniers, etc.

Cette année avec l'explosion des coûts des logements et des denrées, les besoins continuent d'être aussi criants, sinon plus que les années passées.

Pendant que nous mettons en place notre comité et que vous vous organisez de votre côté, si vous avez des questions ou suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

BONNE NOUVELLE – cette année avec une formule différente le C.E.R.F. – Centre d'Entraide et de Ralliement Familial pourrait émettre des reçus d'impôts pour les dons de 50\$ et plus.

Au plaisir de vous lire,

Michèle Malo

Michelemalo80@gmail.com



Tournoi de golf annuel - 42^e édition **Enfin de retour!**

Le 14 juillet dernier avait lieu la 42^e édition de notre tournoi de Golf annuel qui se déroulait sur les 2 magnifiques terrains du Club de golf Hillsdale. Le bonheur de se retrouver à cette activité tant convoitée pouvait se lire sur tous les visages présents. Pour ceci, nous voulons encore une fois remercier la présence de nos 300 participants et convives. Merci également à nos précieux et fidèles commanditaires qui étaient nombreux cette année.

Nous espérons vous revoir encore en grand nombre l'année prochaine. Soyez assurés que nous travaillons déjà sur la préparation de cette journée mémorable!



Edmonton - Congrès national 2022

Rapport des déléguées de l'AFAM



Du 9 au 12 juin 2022, des membres provenant de 10 associations de tous les coins du pays se sont réunis à Edmonton au *Fantasyland Hotel* pour le 56^e congrès/assemblée générale annuelle de l'ACFA. Le *Edmonton Insurance Association* était responsable du congrès sous le thème : *Naviguer notre futur*. Quatorze membres de l'Association des Femmes d'Assurance de Montréal y étaient présentes pour ce premier congrès en présentiel depuis 2019.



Le 9 juin 2022

Le congrès a débuté avec la soirée divertissement pour nous permettre de renouer avec des amitiés de longue date et en créer de nouvelles. Ce fut une belle soirée de rires et de danse.

Le vendredi 10 juin

Nous avons assisté à 4 formations accréditées par les divers organismes provinciaux, incluant la **ChAD** et le **Barreau du Québec**. Les sessions avaient pour thèmes le leadership, l'engagement, la résilience et l'épanouissement, des sujets très appropriés après plus de 2 ans de pandémie! En fin d'après-midi avait lieu le moment tant attendu, soit le **concours national d'art oratoire Intact** dans lequel participait une membre de l'AFAM – **Ira Brun** de **La Souveraine**, qui a donné une performance superbe et s'est vue remettre le 2^e prix ! **Toutes nos félicitations Ira!**

De plus, durant la journée, plus d'une douzaine d'exposants étaient présents pour présenter leurs produits et services. La journée s'est terminée avec le cocktail des exposants et des tirages. En soirée, les membres

Edmonton - Congrès national 2022



de l'AFAM se sont réunies avec les membres du **Ontario Insurance Professionals Association** pour un agréable souper.



Le samedi 11 juin

La journée a débuté avec une cérémonie commémorative faisant honneur aux membres décédées durant les dernières années. S'en est suivie l'ouverture de l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle les déléguées des diverses associations ont eu à approuver les rapports des membres du Comité exécutif de l'ACFA, des comités permanents et spéciaux et des associations locales. Les déléguées devaient aussi voter les changements proposés à la constitution ainsi que le budget proposé pour 2022-2023.

Jackie Lisi, 1^{ère} vice-présidente de l'ACFA et directrice (ACFA) de l'AFAM était responsable de la session Forum/Planification à long terme. Ont suivi les sessions d'affaires, les présentations des associations hôtes des prochains congrès :

- **2023** – Association des Femmes d'assurance de Montréal
- **2024** – New Brunswick Insurance Professionals Association
- **2025** – Saskatchewan Insurance Professionals
- **2026** – Ontario Insurance Professionals Association
- **2027** – Insurance Women's Association of Western Manitoba



Le tout s'est terminé avec l'élection des membres du nouvel exécutif de l'ACFA. **Jackie Lisi** a été élue présidente de l'ACFA et **Jaimie Staub**, de **Economical Assurance**, a été confirmée comme directrice (ACFA) de l'AFAM. *Bravo Jackie et Jaimie!*

La journée s'est terminée avec le cocktail de la présidente suivi du banquet au cours duquel les organisatrices ont procédé au tirage de nombreux cadeaux, incluant un sac à main Michael Kors et une Apple Watch à titre de dons de l'AFAM. Ces prix ont été remis par **Jaimie Staub**, Directrice ACFA, et **Marie-Ève Paradis**, Présidente de l'AFAM. Nous sommes également fières de l'AFAM qui a remporté le 2^e prix **Éducation Encan d'auto Impact**. Nous remercions grandement **Caroline Tremblay**, du **Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec**, et **Marie-Claude De Grandpré**, du bureau de **Langlois avocats**, pour leur travail acharné. Il nous faut aussi souligner le trophée de la **Femme d'Assu-**

Edmonton - Congrès national 2022



rance de l'année qui a été remis à Dawn Patton du **Edmonton Insurance Association** et le prix de l'étoile montante commandité par **Steamatic** et présenté par Nancy Raymond, Présidente de **Steamatic Canada**, qui a été remis le prix à Lindsey Schroeder du **Edmonton Insurance Association**. Sur une note plus légère, Marie-Ève Paradis s'est méritée un prix de 100 \$ commandité par **Wawanesa Assurance**, pour la photo du congrès ayant reçu le plus de « likes »!

Pour clore le banquet, l'AFAM a offert un verre de champagne à tous les participants pour souligner l'élection de Jackie Lisi à la présidence de l'ACFA. Sylvie Langlois, de Service précis d'Opta et Lise Martin, de TD Assurance, ont également procédé au tirage de 2 inscriptions gratuites pour le 57^e congrès/assemblée générale annuelle qui aura lieu à Montréal du 25 au 28 mai 2023 et dont elles sont les co-présidentes.

Finalement, nous nous sommes réunis pour le petit-déjeuner dimanche matin pour nous dire au revoir et à l'année prochaine à Montréal sous le thème: **Briller avec éclat!**

Vos déléguées,
Marie-Ève Paradis, Bélanger Sauvé et Michèle Malo



ISB Global Services

Définir demain avec l'information d'aujourd'hui

✉ info@isbglobalservices.com
☎ 1.800.609.6552

100 Stone Rd W Unit #203
Guelph, Ontario
N1G 5L3
www.isbglobalservices.com



Stein Monast S.E.N.C.R.L. AVOCATS

Édifice Stein Monast
70, rue Dalhousie
Bureau 300
Québec (Québec) G1K 4B2
CANADA

Téléphone : 418.529.6531
Télécopieur : 418.523.5391
avocat@steinmonast.ca
www.steinmonast.ca

CONGRÈS ACFA MONTRÉAL 2023

Montréal sera l'hôte du congrès de l'ACFA de 2023!

L'événement arrive à grands pas! Nous avons besoin d'une équipe de femmes solides et engagées pour former les différents comités afin de faire de ce congrès un événement mémorable.

Nous recherchons de l'aide pour l'organisation d'événements, la gestion des participants, l'élaboration de la journée d'éducation, etc.

Êtes-vous créative, organisée, aimez-vous le travail d'équipe? Vous voulez faire partie d'un événement qui regroupe des femmes de l'industrie de l'Assurance qui proviennent de partout au Canada?

Faites-nous le savoir, nous vous attendons!

Communiquez avec les responsables du congrès pour discuter de votre intérêt :

Lise et Sylvie

Lise.martin@tdassurance.com

Tél. : 514 850-5361

Sylvie.langlois@scm.ca

Tél. : 514 687-7736



L'AFAM SOUHAITE VOUS INVITER AU

Cocktail de la Présidente

Cocktails,
bouchées
et surprises!

Mettez-vous beau et professionnel
... une surprise vous y attend!

Le 1^{er} décembre 2022 • 5@7

Aux bureaux de Bélanger Sauvé
900-5 Place Ville Marie, Montréal

Bienvenue à tous les membres et non-membres



Association des femmes
d'assurance de Montréal

Coût:

MEMBRE AFAM : 35 \$ (30,44 \$: 1,52 \$ TPS - 3,04 \$ TVQ)

NON-MEMBRE AFAM : 45 \$ (39,14 \$: 1,96 \$ TPS - 3,90 \$ TVQ)

Date limite pour inscription : 25 novembre 2022

Veillez noter que nous récolterons des dons en argent pour le Centre d'Entraide et de Ralliement Familial. Votre générosité sera la bienvenue!

Nom : _____ Prénom : _____ Membre (oui/non) : _____

Titre : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____ Nombre de billets : _____

Nom des invités : _____

Confirmer votre inscription et mode de paiement le plus rapidement possible par courriel
à Pamela Beauchamp, courriel: pbeauchamp@isbglobalservices.com

• **Par chèque:** Faire parvenir le formulaire d'inscription avec le paiement à l'attention de Josée Sabourin / Steamatic, 900, boul. de la Carrière, suite 103, Gatineau (Québec) J8Y 6T5 et confirmer par courriel à pbeauchamp@isbglobalservices.com

• **Par virement Interac:** Faire un transfert Interac à l'attention de l'adresse courriel facturation.afam@gmail.com;
Transmettre le formulaire d'inscription et le mot de passe choisi aux adresses courriel facturation.afam@gmail.com et
pbeauchamp@isbglobalservices.com

TPS: 127066710RT001 / TVQ: 1014452407

En participant à nos activités, vous acceptez que les photos prises lors de celles-ci puissent se retrouver sur nos réseaux sociaux ou dans toute autre publication.



L'ACFA PRÉSENTE

CONGRÈS 2023

DU 25 AU 28 MAI 2023
HÔTEL COURTYARD MARRIOT
BROSSARD

PLAN DE COMMANDITES



À propos de l'ACFA

Créée en 1966, l'**ACFA** est une association nationale de professionnels d'assurance. L'**ACFA** se concentre, directement et indirectement, sur l'éducation, le réseautage et le développement personnel des individus affiliés à l'industrie de l'assurance.

En 1981, l'**ACFA** a étendu son mandat, de par la Campagne d'information sur l'Assurance, pour inclure un aspect éducatif de l'industrie de l'assurance destiné au public. À chaque année, des associations membres de l'**ACFA** à travers le Canada font la promotion des aspects positifs de l'industrie de l'assurance.

Notre histoire

Les membres originaux étaient des représentantes des associations de Halifax, Hamilton, Montréal, Ottawa, Saint John, Toronto, Windsor et Winnipeg.

Notre mission

Préserver et rehausser la qualité des associations membres par l'éducation et l'entraide de même qu'encourager la croissance personnelle.

CONGRÈS et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

Le congrès et assemblée générale annuelle 2023 de l'**Association canadienne des femmes d'assurance (ACFA)** sera organisé par l'**Association des femmes d'assurance de Montréal** et se tiendra à l'Hôtel Courtyard Brossard près du quartier Dix 30 à Brossard du 25 au 28 mai 2023.

Ce congrès sera l'occasion pour les membres et les invités de l'ACFA de nouer des contacts et d'améliorer leur expertise et leurs connaissances sur les questions et tendances actuelles de l'industrie.

Environ 150 personnes de partout au Canada sont attendues. Les principales caractéristiques du congrès comprennent des réunions d'affaires, des séances de réseautage, une journée d'éducation et plusieurs soirées prestigieuses.

CONGRÈS et AGA 2023

DIAMANT

PARTENAIRE

(2 commandites disponibles)

10 000 \$

VISIBILITÉ AVANT ET APRÈS LE CONGRÈS

<i>Visibilité maximisée grâce à l'application exclusive de l'événement</i>	<ul style="list-style-type: none">• Votre logo sur l'écran d'accueil de l'application du congrès• Mention de votre organisation dans les discours présentant l'application du congrès• Votre logo cliquable dans la section dédiée aux commanditaires
<i>Visibilité sur les sites internet de l'AFAM et de l'ACFA</i>	<ul style="list-style-type: none">• Nom et logo cliquable de votre organisation sur le site de l'événement• Votre logo cliquable sur la page des commanditaires
<i>Visibilité sur le bulletin numérique – plusieurs envois planifiés</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mention et logo de votre organisation lors de la présentation de l'événement à travers nos bulletins• Mention des commanditaires de chaque catégorie
<i>Visibilité sur les médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mention spéciale pour le commanditaire Diamant sur nos médias sociaux• Mentions générales sur les médias sociaux

VISIBILITÉ DURANT LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur les écrans durant le congrès</i>	<ul style="list-style-type: none">• Votre logo avec la mention «Diamant» sur les écrans durant l'événement et sur diverses projections
<i>Visibilité sur la pancarte des commanditaires</i>	<ul style="list-style-type: none">• Votre logo sur la pancarte des commanditaires avec mention «Partenaire diamant»
<i>Publicité dans le programme officiel</i>	<ul style="list-style-type: none">• 1 page dans le programme numérique officiel distribué à tous les participants

CONGRÈS et AGA 2023

PLATINE

COMMANDITAIRE

(5 commandites disponibles)

5 000 \$

VISIBILITÉ AVANT ET APRÈS LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur l'application exclusive de l'événement</i>	• Votre logo cliquable dans la section dédiée aux commanditaires Platine
<i>Visibilité sur les sites internet de l'AFAM et de l'ACFA</i>	• Votre logo cliquable sur la page des commanditaires
<i>Visibilité sur le bulletin numérique – plusieurs envois planifiés</i>	• Mention des commanditaires de chaque catégorie
<i>Visibilité sur les médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram)</i>	• Mention pour le commanditaire Platine sur nos médias sociaux

VISIBILITÉ DURANT LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur les écrans durant le congrès</i>	• Projections de votre logo durant l'événement et selon les activités commanditées
<i>Visibilité sur la pancarte des commanditaires</i>	• Votre logo sur la pancarte des commanditaires
<i>Publicité dans le programme officiel</i>	• 1/2 page dans le programme numérique officiel distribué à tous les participants

OPTIONS DISPONIBLES (valeur de 5 000 \$):

- ▶ Soirée *fun night* du jeudi 25 mai : *transport des participants, cocktail, souper, animation.*
- ▶ Dîner du vendredi 26 mai.
- ▶ Cocktail de la Présidente du vendredi 26 mai : *bouchées, cocktail et vins.*
- ▶ Dîner du samedi 27 mai.
- ▶ Soirée Gala samedi 27 mai : *cadeaux des participants, repas, animation, divertissement.*

COMMANDITAIRE

OR

(7 commandites disponibles)

2 500 \$

VISIBILITÉ AVANT ET APRÈS LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur l'application exclusive de l'événement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre logo cliquable dans la section dédiée aux commanditaires Or
<i>Visibilité sur les sites internet de l'AFAM et de l'ACFA</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre logo cliquable sur la page des commanditaires
<i>Visibilité sur le bulletin numérique – plusieurs envois planifiés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mention des commanditaires de chaque catégorie
<i>Visibilité sur les médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mention pour le commanditaire Or sur nos médias sociaux

VISIBILITÉ DURANT LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur les écrans durant le congrès</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projections de votre logo durant l'événement et selon les activités commanditées
<i>Visibilité sur la pancarte des commanditaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre logo sur la pancarte des commanditaires
<i>Publicité dans le programme officiel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1/4 page dans le programme numérique officiel distribué à tous les participants

5 OPTIONS (valeur de 3 000 \$) :

- ▶ Sacs de bienvenue des participants.
- ▶ Journée de formations en français.
- ▶ Journée de formations en anglais.
- ▶ Dîner du samedi 27 mai.
- ▶ Photos de chaque association le samedi 27 mai.
- ▶ Déjeuner du vendredi 26 mai : repas.
- ▶ Déjeuner du samedi 27 mai : repas.
- ▶ Transport des participants depuis l'aéroport.

ARGENT

COMMANDITAIRE

(Plusieurs commandites disponibles)

1 000 \$

VISIBILITÉ AVANT ET APRÈS LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur l'application exclusive de l'événement</i>	<ul style="list-style-type: none">• Votre logo dans la section générale dédiée aux commanditaires
<i>Visibilité sur les sites internet de l'AFAM et de l'ACFA</i>	<ul style="list-style-type: none">• Votre logo non cliquable sur la page des commanditaires
<i>Visibilité sur le bulletin numérique – plusieurs envois planifiés</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mention générale des commanditaires de l'événement
<i>Visibilité sur les médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mention générale des commanditaires sur les médias sociaux

VISIBILITÉ DURANT LE CONGRÈS

<i>Visibilité sur les écrans durant le congrès</i>	<ul style="list-style-type: none">• Projections de votre logo durant l'événement et selon les activités commanditées
<i>Visibilité sur la pancarte des commanditaires</i>	<ul style="list-style-type: none">• Votre logo sur la pancarte des commanditaires

2 OPTIONS (valeur de 1 000 \$) :

- ▶ Brunch de départ des participants du dimanche 28 mai.
- ▶ Centres de tables: pour les dîners du vendredi et samedi et le banquet du samedi.
- ▶ Voir les différentes options avec la responsable des commandites.

BRONZE

COMMANDITAIRE

(Plusieurs commandites disponibles)

500 \$

VISIBILITÉ AVANT ET APRÈS LE CONGRÈS

Visibilité sur l'application exclusive de l'événement	• Votre logo dans la section générale dédiée aux commanditaires
Visibilité sur les sites internet de l'AFAM et de l'ACFA	• Votre logo non cliquable sur la page des commanditaires
Visibilité sur les médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram)	• Mention générale sur les médias sociaux

VISIBILITÉ DURANT LE CONGRÈS

Visibilité sur les écrans durant le congrès	• Projections de votre logo durant l'événement
Visibilité sur la pancarte des commanditaires	• Votre logo sur la pancarte des commanditaires

5 OPTIONS (valeur de 1 000 \$) :

- ▶ Porte-nom des participants.
- ▶ *Early bird* – Premiers inscrits : commanditaire du tirage au sort pour les participants inscrits avant le 1^{er} mars 2023.
- ▶ Pausés santé : 3 commanditaires - les pauses du vendredi matin et après-midi et du samedi matin.
- ▶ Voir les différentes options avec la responsable des commandites.



CONGRÈS et AGA 2023

2023

INFORMATION

SUR LES INSCRIPTIONS

CONGRÈS ET AGA

Congrès et AGA – 3 jours	395 \$
Journée de formations	175 \$
Kiosque exposant	1 000 \$ incluant le prix de congrès <i>(Le coût pour l'ajout d'un participant est de 200 \$).</i>

BANQUET SAMEDI SOIR 27 MAI

Soirée	175 \$
Table de 10	1 750 \$

SOIRÉE FUN NIGHT 25 MAI

Soirée	175 \$
--------	---------------

POUR PLUS D'INFORMATION :

Sylvie Langlois | sylvie.langlois@verisk.com

Lise Martin | lise.martin@tdassurance.com

www.afam-maiw.com



Non-renouvellement par l'assuré : les étapes à suivre

Q. Une assurée vous informe que la pandémie a ralenti les activités de son commerce et considérant sa situation financière, elle envisage d'y mettre fin; par conséquent, elle ne renouvellera pas son contrat en assurance des entreprises dans six mois, c'est-à-dire à sa date d'échéance. Que devez-vous faire ?

R. Puisque les instructions de la cliente sont formulées plusieurs mois d'avance, suivez ces étapes afin de procéder au non-renouvellement en bonne et due forme.

1. Assurez-vous d'avoir les coordonnées à jour de l'assurée afin de pouvoir la recontacter plus près de la date d'échéance.
2. Notez la demande de la cliente au dossier et programmez un rappel afin d'effectuer un suivi de 30 à 45 jours avant l'échéance de son contrat.

3. Quelques semaines avant l'échéance du contrat, rappelez la cliente afin de confirmer sa demande et vérifiez de nouveau ses intentions; sa situation financière peut s'être améliorée et elle peut avoir décidé de maintenir ses activités commerciales.
4. Si elle souhaite toujours ne pas renouveler son contrat, demandez une confirmation écrite. Si l'assurée vous avise verbalement, notez au dossier la date à laquelle elle vous a informé du non-renouvellement et confirmez-le-lui par écrit.
5. Donnez suite à ses instructions en communiquant à l'assureur la décision de l'assurée.
6. Si vous êtes un courtier, envoyez-lui une lettre de fin de mandat précisant le risque non renouvelé; il est possible que vous continuiez d'agir en vertu d'un autre contrat avec cette cliente. Un modèle de lettre de fin de mandat pour non-renouvellement de la police est disponible.
7. Pour bien consigner l'historique du dossier et pour permettre à un collègue de s'y retrouver en cas de plainte, n'oubliez pas de noter tous vos échanges avec l'assurée dans le dossier-client.

PYROTECH  **BEI**

Tél. : 450 967-1515 Sans-frais : 1 800-361-0338
Courriel : info@pyrotechbei.com

3300, boul. Le Corbusier, Laval, Qc H7L 4S8

 **Laguë | Vary | Verreault**
& Associés inc.
Cabinet d'expertise en règlement de sinistres

Nouvelle campagne d'envergure : « Viens découvrir ta carrière de rêve en assurance de dommages »



Marquer les esprits grâce à l'humour

L'équipe de la Coalition pour une relève en assurance de dommages dévoile sa campagne promotionnelle 2022-2023 : «**Viens découvrir ta carrière de rêve en assurance de dommages**». Elle mise sur l'humour et le dynamisme de l'industrie pour promouvoir les carrières en assurance de dommages. Cette nouvelle campagne de notoriété représente l'image du PEP dont l'industrie a besoin!

Elle sera diffusée jusqu'au 28 février 2023 sous divers formats et diverses plateformes numériques afin de rejoindre différentes cibles : étudiants, personnes à la recherche d'un nouveau défi, etc., et ainsi briser certains clichés dont l'industrie peut souffrir.

[Visionner la campagne.](#)

Un nouveau moyen de promouvoir l'industrie

Le quiz d'orientation s'est également refait une beauté. Maintenant appelé «Ton futur en assurance» et composé de 10 questions, il propose des mises en situation de la vie de tous les jours, et cible les professions en fonction de divers profils :

- Au secondaire
- Au cégep
- À l'université
- En réorientation de carrière
- À la recherche d'un emploi

Ludique et rapide, cet outil est pertinent pour mesurer l'impact du visionnage de la vidéo et fait découvrir les multiples opportunités possibles en assurance de dommages. Il sera également un excellent moyen d'accompagner les personnes œuvrant dans les milieux scolaires pour aider les plus jeunes à trouver leur voie.

[Voir le quiz.](#)

À propos de la Coalition

L'industrie de l'assurance de dommages est l'une des seules à être dotées d'un organisme aussi dynamique et proactif que la Coalition. Elle a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux carrières offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent.



Comprendre le processus du FCSA et le rôle du GAA

Lors de la souscription ou du renouvellement de son contrat, un assuré peut se poser des questions sur son dossier de sinistres au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA).

Il est important de comprendre le rôle du GAA et de l'assureur quant aux informations contenues dans les dossiers de sinistres auto du FCSA.

Rôles du GAA

Le rôle du GAA est de guider les consommateurs pour consulter leur dossier de sinistres auto et de vérifier l'information au besoin. Toutefois, le GAA ne modifie pas les informations au dossier à la demande des assurés. C'est à l'assureur que revient la décision de faire une demande de modification auprès du GAA, s'il y a lieu.

GAA : le gardien de l'information au rôle limité

Il est essentiel de retenir que le champ d'action du GAA et du Centre d'information sur les assurances est limité. En tant que gardien de l'information pour l'Autorité des marchés financiers, le GAA n'intervient pas sur le contenu des données transmises. Par exemple, si une personne veut faire modifier son pourcentage de responsabilité dans son dossier, il devra impérativement discuter avec son assureur. Le GAA ne pourra pas changer l'information à sa simple demande.

À retenir : le FCSA appartient à l'Autorité des marchés financiers, mais est géré par le Groupement des assureurs automobiles qui joue le rôle de gardien de l'information.

Consultation du dossier : une étape obligatoire

Si un consommateur souhaite faire vérifier une information dans son dossier de sinistres, on lui demandera d'effectuer une

consultation de son relevé par le biais du site du GAA. Même si la personne a eu l'information de son assureur, elle doit faire une consultation par le site; c'est la seule façon pour le GAA de pouvoir ensuite ouvrir un dossier de vérification.

Ce processus permet de confirmer l'identité de l'assuré tout en assurant la protection des renseignements personnels. C'est pour cela qu'aucune consultation ne peut se faire par téléphone et que les agents du GAA n'ont pas d'accès direct au dossier de sinistre d'un assuré.

À noter : la consultation du FCSA est gratuite.

Vérification de l'information

Le GAA **vérifie** l'information auprès de l'assureur qui l'a transmis au FCSA. Le FCSA est un miroir du dossier de l'assureur. En aucun cas le GAA ne peut modifier l'information présente au dossier à la demande de l'assuré.

Si l'information du dossier de l'assureur ne correspond pas à celle présente dans le FCSA (ex. : erreur de saisie), l'assureur doit autoriser le GAA à faire la correction du dossier.

Le GAA dispose d'un délai allant jusqu'à 30 jours pour répondre à la demande de vérification d'un assuré.

Bien comprendre ce processus et le rôle du GAA aide à orienter correctement les consommateurs qui ont des questions sur leur dossier de sinistres.

[Consultez notre site sur le FCSA](#)

gaa.qc.ca



Syndicat de copropriétaires : comprendre ce qui a changé depuis 2018

Par le *Bureau d'assurance du Canada*

Pour pallier différents problèmes, le législateur a apporté en 2018 des changements qui visent à mieux encadrer la copropriété, notamment en clarifiant les rôles, les responsabilités et les recours possibles d'un syndicat à l'endroit d'un copropriétaire.

Principe :

À la suite d'un sinistre, le syndicat de copropriétaires doit prendre en charge la réparation des dommages. S'il réclame à son assureur, il devra payer sa franchise. De plus, il pourrait arriver que le risque qui a causé le dommage ne soit pas couvert à son contrat (absence) ou que la limite d'assurance soit insuffisante (insuffisance).

AVANT LES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES DE 2018

Avant ces modifications, les syndicats demandaient fréquemment au copropriétaire, responsable ou non, de payer les sommes manquantes (franchise, absence ou insuffisance) parce que les dommages provenaient de son unité. Précisons que le copropriétaire pouvait alors utiliser une garantie dans sa police pour rembourser les sommes réclamées par le syndicat. Les assureurs avaient développé cette garantie pour répondre à la pratique des syndicats.

Le remboursement obtenu par cette garantie se limitait toutefois aux dommages à l'unité du copropriétaire et ne pouvait s'appliquer aux dommages causés aux unités des autres copropriétaires ou aux parties communes.

DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES DE 2018

Depuis l'entrée en vigueur de ces changements, un recours par le syndicat contre le copropriétaire, seulement parce que les dommages proviennent de son unité, n'est plus possible. Ce type de recours n'est plus possible même si la déclaration de copropriété le prévoit. D'ailleurs, une disposition dans la déclaration de copropriété qui permettrait à un syndicat de procéder ainsi est maintenant invalide (Alinéa 2 de l'article 1074.2 du Code civil du Québec).

Recours du syndicat contre un copropriétaire

À la suite d'un sinistre, le syndicat peut exercer un recours contre un copropriétaire qu'il croit responsable des dommages, dans son unité ou ailleurs dans l'immeuble.

Cependant, le syndicat ne peut réclamer que le remboursement de sa franchise ou du montant des dommages non couverts par son assurance (absence ou insuffisance) qu'il réclame à son assureur ou non.

Une telle situation met en cause la responsabilité civile d'un copropriétaire. Conséquemment, le syndicat pourrait devoir lui transmettre une mise en demeure qui indique le montant réclamé et les motifs de sa réclamation.

Assurance responsabilité civile : pour mieux protéger le copropriétaire

Comme le syndicat peut poursuivre un copropriétaire pour des dommages survenus dans son unité ou ailleurs dans l'immeuble, une couverture en assurance de la responsabilité civile a été ajoutée. Elle remplace la protection qui existait avant 2018.

L'assureur du copropriétaire remboursera le syndicat si son enquête lui permet de conclure que le copropriétaire a commis une faute et que, conséquemment, il est légalement responsable. Si l'assureur refuse de payer, le syndicat devra répartir le montant manquant entre tous les copropriétaires ou utiliser son fonds d'autoassurance pour payer les dommages. Il pourra ensuite décider de poursuivre le copropriétaire devant les tribunaux pour récupérer ce montant.

EN RÉSUMÉ

- Le syndicat doit TOUJOURS prendre en charge la réparation des dommages à la suite d'un sinistre.
- Il peut exercer un recours contre le copropriétaire qu'il estime responsable des dommages pour les sommes que son assureur n'a pas ou n'aurait pas payées (franchise, absence ou insuffisance).
- Ce recours ne doit JAMAIS retarder la réparation des dommages, car c'est le syndicat qui a l'obligation d'assurer l'immeuble et de le préserver.

Ces différents changements requièrent certes l'adaptation des pratiques des différents intervenants impliqués dans le règlement d'un sinistre en copropriété. À terme, ils permettront toutefois de mieux protéger les copropriétaires et d'assurer la conservation de leur copropriété.

<https://infoassurance.ca/dossiers/dossier-copropriete/>

<https://bac-quebec.qc.ca/>

Application de la Loi sur l'assurance automobile du Québec : la Cour d'appel se prononce à nouveau



Illustration : macrovector/freepik

Par M^e Stéphanie Beauchamp, associée chez Robinson Sheppard Shapiro

La *Loi sur l'assurance automobile du Québec*¹ (la «L.A.A.») fait l'objet d'une jurisprudence abondante. Les tribunaux sont régulièrement appelés à déterminer le champ d'application du régime étatique, dont l'objectif est de favoriser l'indemnisation rapide de la victime, mais dont l'application est aussi parfois invoquée par le tiers responsable.

Les cas d'espèce sont nombreux et requièrent souvent une analyse minutieuse. Dans deux arrêts récents, la Cour d'appel rappelle les fondements de la L.A.A. et les critères à considérer pour déterminer si elle s'applique. Dans les deux cas, la décision du tribunal de première instance a été infirmée, preuve qu'il y a encore matière à discussion.

Une chicane de voisins qui dégénère : *Lamarre c. Lemieux*²

Ce litige a pour trame de fond une altercation survenue entre deux voisins en lien avec l'utilisation d'un tracteur de ferme qui était dûment immatriculé pour circuler sur la voie publique. Alors que le demandeur circulait avec son tracteur près du terrain du défendeur, ce dernier s'est positionné devant le véhicule pour l'empêcher d'avancer et il a été heurté lorsque le demandeur a relâché le frein de stationnement. Il s'est alors dirigé vers le côté du tracteur pour empoigner le demandeur par son gilet, qui s'est déchiré, tandis que le demandeur tentait de poursuivre sa route.

Suivant ces événements, les deux voisins, qui avaient déjà une relation houleuse, se réclament mutuellement des dommages punitifs et compensatoires. Le demandeur reproche au défendeur de l'avoir empêché de circuler avec son tracteur, de l'avoir agrippé sur son tracteur et tenté de le projeter au sol et de l'avoir faussement accusé de l'avoir heurté avec son tracteur. De son côté, le défendeur riposte par une demande reconventionnelle et reproche au demandeur de l'avoir heurté avec son tracteur et d'avoir pris des photos de sa résidence et de sa conjointe afin de documenter son dossier dans le cadre des procédures judiciaires.

Après avoir analysé ces faits et les dispositions de la L.A.A., la juge de première instance a conclu que le litige relevait de la compétence exclusive de la Société de l'assurance automobile du Québec (la «S.A.A.Q.») puisque les dommages réclamés avaient un lien suffisamment étroit avec l'usage du tracteur, automobile au sens de la L.A.A.

La Cour d'appel ne partage toutefois pas cet avis.

La Cour rappelle d'abord que le régime étatique d'indemnisation établi par la L.A.A. vise à favoriser l'indemnisation du préjudice corporel causé par une automobile. La notion de préjudice corporel comprend le préjudice d'ordre physique ou psychique ainsi que les dommages aux vêtements portés par la victime.

L'application de ce régime empêche la victime d'exercer un recours à l'encontre du tiers responsable de son préjudice corporel. Un tel recours demeure toutefois possible pour les dommages matériels, lesquels ne sont pas indemnisés par l'État.

Par conséquent, la qualification du préjudice et le lien de causalité entre celui-ci et l'usage de l'automobile sont au cœur de l'analyse devant être effectuée pour déterminer si le litige relève de la compétence exclusive de la S.A.A.Q.

Bien que la L.A.A. doive recevoir une interprétation large et libérale afin de favoriser l'indemnisation, la Cour souligne qu'on doit se garder de conclure à son application dès qu'une automobile est impliquée dans la trame factuelle. Elle procède ensuite à une analyse de chacun des chefs de réclamation.

D'abord, elle détermine que les prétentions du demandeur selon lequel il aurait été apostrophé et intimidé alors qu'il conduisait son tracteur ne découlent pas de l'usage d'une automobile. L'usage de l'automobile n'a pas joué de rôle dans la survenance du préjudice allégué, si ce n'est que d'être à l'origine de l'intervention du défendeur. Les gestes et les propos reprochés auraient eu le même impact sur le demandeur s'il n'avait pas été assis sur son tracteur. Il en va de même quant aux allégations de fausses accusations, lesquelles ont été faites alors que l'usage du tracteur était terminé. L'atteinte reprochée découle de la décision du défendeur de dénoncer les événements à des tiers et non de l'usage

1. RLRQ, c. A-25.

2. 2022 QCCA 1166.

du tracteur. Il ne s'agit pas ici d'une suite logique d'un accident automobile ou d'une aggravation d'un préjudice corporel causé par un accident.

Les mêmes commentaires s'appliquent en ce qui concerne la demande reconventionnelle pour les dommages découlant de la prise de photos par le demandeur. Même si l'objectif était de documenter le dossier judiciaire, les dommages réclamés n'ont aucun lien avec l'usage du tracteur.

Le dossier est donc retourné en Cour du Québec afin de faire trancher la responsabilité et le quantum pour ces chefs de réclamation qui ne relèvent pas du régime étatique.

Quant aux dommages réclamés par le demandeur découlant du fait que le défendeur l'aurait agrippé sur son tracteur, ainsi que ceux réclamés par le défendeur pour avoir été heurté par le véhicule, la Cour d'appel est d'accord avec la conclusion du tribunal de première instance à l'effet que ceux-ci sont susceptibles d'être couverts par la L.A.A. et relèvent donc de la compétence exclusive de la S.A.A.Q.

Une dispute entre automobilistes qui tourne mal: Société de l'assurance automobile du Québec c. Ville de Montréal³

Cette fois, l'origine du litige découle d'une altercation entre deux automobilistes. Le défendeur, un policier de la Ville de Montréal (la «Ville») qui n'était pas en service lors des faits, a utilisé son véhicule personnel pour foncer à plusieurs reprises sur celui du demandeur. Suivant une cascade d'événements qui surviennent alors qu'ils sont à bord de leur véhicule respectif, les deux individus en sont venus à composer le 911. Sur la base de fausses informations données par le défendeur à l'effet que le demandeur était armé, ce dernier a été arrêté et accusé d'intimidation et de menaces.

Ayant été blessé au cours des événements, le demandeur a demandé et reçu une indemnité de la S.A.A.Q.

Au terme de son procès au criminel, le demandeur a été acquitté de ses accusations. Considérant avoir subi des dommages en raison des agissements du défendeur et des fausses déclarations ayant mené aux accusations, il a intenté un recours civil contre lui et la Ville pour être indemnisé. Le tribunal de première instance s'est rangé en faveur de l'argument de la Ville et a déclaré que le recours relevait de la compétence exclusive de la S.A.A.Q., jugeant que l'usage d'un véhicule automobile était l'élément central de la trame factuelle et que tout préjudice futur, distinct ou aggravé, incluant les accusations criminelles, découlaient de l'accident initial.

La Cour d'appel considère que le tribunal de première instance a commis une erreur en omettant de tenir compte de la nature du préjudice allégué et de l'objet de la L.A.A.

Alors qu'on peut aisément comprendre que le préjudice corporel pour lequel le demandeur a reçu une indemnité de la S.A.A.Q., ne pourrait faire l'objet du recours civil, la Cour d'appel considère qu'à première vue, il en est autrement des honoraires d'avocats liés aux accusations criminelles et des dommages-intérêts réclamés pour violation des droits garantis par les Chartes découlant de l'arrestation et de la détention du demandeur, lesquels ne semblent pas liés à un préjudice corporel. Rappelons que les dommages matériels ne sont pas couverts par le régime étatique.

En ce qui concerne les dommages moraux et exemplaires, tout dépendra si la preuve révèle que ces dommages sont liés au préjudice corporel subi, auquel cas ils ne peuvent être réclamés aux défendeurs, ou s'ils sont plutôt liés à l'arrestation et à la détention. Bien que le dépôt des plaintes criminelles soit initialement lié à l'usage d'une automobile, la faute alléguée est commise une fois que cet usage est terminé. Les dommages réclamés ne visent pas à compenser le préjudice corporel mais bien la privation de liberté du demandeur.

La Cour rappelle que la prudence est de mise au stade de l'irrecevabilité et retourne le dossier en première instance pour permettre au juge de déterminer, à la lumière de la preuve qui sera administrée, si l'ensemble ou une partie de la réclamation du demandeur relève de la compétence exclusive de la S.A.A.Q.

Ces arrêts récents démontrent que chaque fait est important et qu'on ne peut tenir pour acquis que l'entière d'une réclamation qui implique l'usage d'une automobile tombera nécessairement sous la compétence de la S.A.A.Q.



M^e Stéphanie Beauchamp
Robinson Sheppard Shapiro

3. 2022 QCCA 1165.



Guide forensique du verre

Par Nicolas Geoffroy, P. Eng., Ph. D.

Présent partout autour de nous, ne serait-ce que dans les portes et fenêtres de nos résidences, le verre est aussi couramment utilisé pour des applications architecturales très importantes, comme les murs-rideaux de grands bâtiments. Les experts forensique sont fréquemment appelés à travailler sur des projets impliquant des dommages à du verre ou des blessures causées par celui-ci. Ils doivent parfois même se transformer en Sherlock Holmes pour mener à bien leurs investigations! Composition de base, brèves descriptions des différents types de verres présents sur le marché, défaillances probables et rôle de l'investigateur forensique : cet article offre un panorama complet sur le verre.



La composition du verre

Précisons d'abord que le verre est un solide amorphe, c'est-à-dire, un matériau ne possédant aucune structure atomique ordonnée. Il est principalement composé de dioxyde de silicium (SiO_2), d'oxyde de sodium (Na_2O) et d'oxyde de calcium (CaO) (verre sodo-calciq - soda lime glass).

Différents additifs et traitements thermiques permettent de modifier les propriétés optiques, chimiques et mécaniques du verre. De plus, des revêtements peuvent aussi être appliqués pour ajouter certaines propriétés. On peut notamment penser au verre à faible émissivité (low E); un verre thermos clair auquel on ajoute une couche mince laissant passer la lumière extérieure tout en bloquant le rayonnement de la chaleur.

Types de verre pour les bâtiments

Il existe plusieurs types de verre couramment utilisés pour les bâtiments. Le Code national du bâtiment formule certaines exigences en matière d'usages spécifiques. Voyez ici les types de verre les plus répandus et les propriétés de chacun.

Verre flotté

- Verre le plus standard;
- Fabriqué en laissant flotter le verre liquide sur un lit d'étain fondu;
- Verre fragile aux propriétés mécaniques relativement faibles. Il se brise en larges fragments générant ainsi des risques importants de blessures en cas d'impacts.

Verre trempé

- Comme son nom l'indique, ce verre subit un traitement thermique de trempage. Les contraintes en compression sont très importantes sur la surface;
- Ses propriétés mécaniques sont environ quatre fois supérieures au verre flotté et ce matériau est extrêmement résistant aux impacts;
- Le verre trempé se brise en petits fragments. Les risques sont donc beaucoup moins grands en cas d'impact. C'est d'ailleurs pour cette raison que le verre trempé est considéré comme un verre de sécurité.

Verre renforcé à la chaleur

- Traitement similaire à celui du verre trempé, mais avec des contraintes en compression moins importantes;
- Ses propriétés mécaniques sont environ deux fois supérieures à celles du verre flotté;
- Se brise en larges fragments et n'est donc pas un verre de sécurité.

Verre feuilleté

- Composé de différentes couches de verre et de polymère laminé. Le film interne de polymère empêche la séparation des fragments de verre en cas d'impact, ce qui permet de le considérer comme un verre de sécurité;
- Utilisation limitée dans le domaine du bâtiment en raison de ses coûts plus importants;
- Couramment utilisé pour les pare-brise de voiture.

Verre armé

- Un treillis métallique est inséré dans le centre de ce type de verre lors de sa fabrication. C'est pourquoi on l'appelle aussi verre broché;
- Ce treillis sert surtout à tenir le verre en place en cas d'incendie, mais il ne confère pas une plus grande solidité en cas d'impact;
- Ce matériau est d'ailleurs couramment impliqué dans des blessures dans des édifices publics. Auparavant considéré comme du verre de sécurité, ce standard lui a été retiré en 2017, au Canada.

Les égratignures et les autres défaillances

Les égratignures

Parmi les défaillances fréquentes concernant le verre et pour lesquelles les services d'un expert forensique sont demandés, il y a le phénomène des égratignures. Ces investigations forcent souvent l'expert à enfiler son chapeau de détective. Après avoir récolté le plus grand nombre possible de témoignages, il doit



ensuite reconstituer le fil des événements pour savoir quelles interventions ont été faites, et à quel moment, pour peut-être parvenir à déterminer qui est la personne responsable des dites égratignures et comment celles-ci sont survenues. En tenant compte de la mémoire qui fait parfois défaut et des versions souvent contradictoires...

Les égratignures peuvent parfois être simplement causées par de mauvaises techniques de nettoyage. Par exemple, le verre trempé et le verre renforcé à la chaleur sont plus sujets aux dommages pouvant être causés par des lames (grattoirs). En effet, l'utilisation de cet outil peut générer le dégagement de fines particules de verre déposées lors de la fabrication qui peuvent se loger sous le grattoir égratigner le verre lors du frottement de la lame.

Ce genre de sinistre peut générer des pertes très importantes quand des centaines de fenêtres doivent être remplacées, comme dans un gratte-ciel résidentiel. Il existe d'ailleurs un standard canadien permettant de faire l'évaluation des dommages et d'évaluer si les panneaux doivent être remplacés.

Autres défaillances

Hormis les égratignures, les investigateurs forensique sont également appelés à intervenir dans des dossiers de bris de vitrine, dont certains impliquent des gens blessés par les éclats ou des fragments de verre.

Prenons par exemple le bris d'une vitrine d'un local commercial à la suite de l'utilisation de décalques foncés. Dépendamment du type de verre, les décalques peuvent causer des contraintes thermiques et causer des bris. Dans un tel cas, le remplacement par un verre trempé pourrait être souhaitable, ce dernier étant beaucoup plus résistant et sécuritaire.

Compte tenu des pertes parfois très importantes, certains dossiers peuvent être judiciairisés et devenir des causes très significatives. Parmi les causes célèbres, on peut penser à une décision rendue en 2016 par la Cour suprême du Canada dans le dossier Ledcor Construction Ltd.¹

Le rôle de l'investigateur forensique

Lorsqu'on fait appel aux services d'un investigateur forensique dans un dossier impliquant du verre, il se rend d'abord sur le

site pour prendre des photographies et pour documenter les circonstances entourant le sinistre.

Chez CEP Forensique l'équipe d'experts dispose notamment de drones professionnels et de pilotes certifiés par Transports Canada, ce qui permet d'inspecter des façades de bâtiment sans avoir à utiliser des nacelles ou à passer par l'intérieur du bâtiment. Il est ensuite possible d'effectuer une modélisation 3D de l'édifice et de prendre des mesures précises sur ce modèle. Lorsque possible, des échantillons sont prélevés pour les examiner de près et effectuer certains tests en laboratoire. Une analyse de la documentation disponible qui inclut la consultation des relevés sur les normes canadiennes applicables est effectuée, ce qui permet de déterminer si le verre en question devrait être remplacé. L'ensemble des observations et des conclusions sont ensuite consignées dans un rapport d'opinion.



Nicolas Geoffroy, ing., Ph.D.
CEP Forensique

1. <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/16121/index.do>

FEU EAU VENT RISQUE BIOLOGIQUE

Spécialistes de l'après sinistre

RESTAURATION ON SIDE.
La performance au quotidien.

www.onside.ca | 1-888-663-6604

assuruni
Cabinet en assurance de dommages et services financiers

Jennifer Bourré ACIP,OTL
Coordonatrice Formation et Opérations
Courtier en assurance de dommages des particuliers

T 514-447-7997x306
F 514-447-7996

1955, Ch. de la Côte-de-Liesse, suite 201
Saint-Laurent, QC, H4N 3A8

Authentik^{MD}
CABINET D'EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES

RSS
Robinson Sheppard Shapiro
S.E.N.C.R.L. • L.L.P.
Avocats • Lawyers

800, du Square Victoria, #4600, Montréal (Québec) H4Z 1H6
☎ 514.878.2631 ☎ 514.878.1865



Nathalie Laflamme

Une jeune professionnelle curieuse et avide d'apprendre

C'est avec beaucoup d'intérêt et de plaisir que je vous présente Nathalie Laflamme. Nathalie a commencé par faire des études en journalisme. Elle a obtenu un Baccalauréat dans cette discipline de l'Université Concordia en 2016.

Par la suite, elle s'est tournée vers des études en droit en suivant le programme de droit combiné Bachelor of Civil Law/Jurist Doctor de l'Université McGill pour finalement devenir membre du Barreau du Québec en 2020.

Elle s'est jointe à l'étude Bélanger Sauvé en 2020 dans le cadre de son stage de formation professionnelle de l'École du Barreau. Pendant son stage, Nathalie s'est découverte une réelle passion pour le droit des assurances et le litige. Une fois le stage terminé, Nathalie a eu l'opportunité d'intégrer l'équipe de la section des assurances et contentieux civil chez Bélanger Sauvé où elle œuvre à titre d'avocate jusqu'à ce jour.

Son quotidien l'amène à traiter principalement des dossiers de responsabilité civile tant en défense pour le compte des assurés, qu'en demande dans le cadre de recours subrogatoires pour le bénéfice de différents assureurs. Elle se spécialise également dans les dossiers de responsabilité professionnelle impliquant des comptables professionnels agréés.

Comme mentionné précédemment, Nathalie a étudié en journalisme ce qui l'a amené à travailler auprès de divers médias. À cette époque, elle rédigeait des articles sur des enjeux locaux et nationaux en français comme en anglais. Elle a eu l'opportunité de rencontrer plusieurs avocats dans le contexte de son travail de journaliste et cela lui a fait réaliser que leurs carrières semblaient à la fois stimulantes et intéressantes. Elle a donc décidé de se tourner vers le droit.

Nathalie m'a confié que c'est grâce à notre présidente actuelle M^e Marie-Ève Paradis qui est également sa collègue de travail, qu'elle a été encouragée à rejoindre l'AFAM et à s'impliquer au sein de l'organisme dès qu'elle est devenue avocate. Nathalie lui en est reconnaissante car cela lui donne l'opportunité de rencontrer des femmes dynamiques et engagées dans le domaine de l'assurance.

D'ailleurs elle n'a pas mis trop de temps à s'impliquer plus concrètement en prenant la responsabilité du Comité Prix Réussite.

Ce prix vise à mettre en lumière l'atteinte par les associations membres, de ses objectifs via des activités éducatives ainsi que par leur implication dans la communauté. Chaque association membres est invitée à soumettre un rapport et se voit la chance de gagner le Prix Réussite lequel est remis lors du congrès annuel de l'ACFA.

Nathalie est également impliquée dans d'autres comités en lien avec l'organisation du congrès national ACFA qui se tiendra à Montréal en mai 2023. Elle se réjouit à l'avance pour les défis qui l'attendent!

On pourrait croire qu'elle n'a que peu ou pas de temps pour ses loisirs personnels et pourtant, Nathalie trouve toujours du temps pour s'adonner à ses passions. Elle adore cuisiner, surtout la cuisine végétarienne. Sa spécialité est un risotto aux choux-fleurs rôtis dont elle est bien fière. Toujours en lien avec la cuisine, elle adore découvrir de nouveaux restaurants surtout dans son quartier.

Pour avoir un bon équilibre de vie, Nathalie s'est aussi remise à la course cet été. L'hiver, elle se consacre plutôt à dévaler les pentes de skis. Elle habite dans le quartier Saint-Henri à Montréal avec son compagnon Benjamin et sa chatte Willow.

L'année dernière, Nathalie a participé au concours annuel d'art oratoire organisé par l'AFAM. C'était une première pour elle. Cela lui a permis de sortir de sa zone de confort et de vivre une expérience qu'elle qualifie de particulièrement enrichissante.

Bien qu'elle n'ait pas remporté le concours, elle est fière d'avoir participé à un tel projet car cela lui a permis de faire de nouvelles rencontres avec des membres de l'AFAM.

L'avenir est donc rempli de projets et de défis pour Nathalie qui souhaite continuer à se spécialiser dans le domaine du litige et du droit des assurances tout en continuant de s'impliquer au sein de l'AFAM.

Pour elle, le congrès 2023 à Montréal sera un beau défi qu'elle a hâte de relever avec ses consœurs membres de l'AFAM.

Suzanne L Malo
suelmalo@videotron.ca



2022-2023 CALENDRIER DES ACTIVITÉS

1^{er} décembre 2022

COCKTAIL DE LA PRÉSIDENTE - *DES SURPRISES VOUS ATTENDENT!*

ENDROIT: Bélanger Sauvé Avocats

Février 2023

COLLECTE DE FONDS AFAM

8 mars 2023

CONCOURS D'ART ORATOIRE

Endroit à déterminer

Avril 2023

FORMATION WEBINAIRE - SUJET À DÉTERMINER

Présenté par Pyrotech BEI

11 mai 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Endroit à déterminer

Du 25 au 28 mai 2023

CONGRÈS 2023 DE L'ACFA

Hôtel Marriot Courtyard Brossard

Juillet 2023

43^e ÉDITION TOURNOI DE GOLF



Septembre

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| 2 Sarah Arsenault | 16 Dorian Cadieux |
| 3 Mikaela Caetano-Pereira | 18 Penelope Durand |
| 6 Patricia Fortier | 20 Anne Morin |
| 9 Adela Condorachi | 25 Emily Dikranian |
| 11 Johanne Picard | 27 Sonia Rymes |
| 12 Lise Begin | 29 isabel Langevin |
| 14 Julia Alessandra De Rose | 30 Marie-Eve Dufort |
| 14 Sophie Gauthier | |

Octobre

- | | |
|---|-----------------------------|
| 10 Shirley Drouillac | 18 Nathalie Morin |
| 11 Nathalie Charron | 20 Isabelle Circe |
| 11 Jasmine de Guise | 20 Marie-Pier Vachon |
| 11 Marie-Christine Lysymanko | 20 France Viau |
| 15 Nelly Sinde | 21 Lydia Hamaoui |
| 17 Maria-Christina Sorbo-Mayrand | 23 Francine Brunet |
| | 30 Nancy Raymond |

Novembre

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| 1 Anne Bélair | 17 Nathalie Laflamme |
| 2 Marie-Christine Pépin | 23 Alice Boivin |
| 4 Nathalie Bonin | 23 Mona Lizotte |
| 5 Josée Bédard | 28 Lise Bégin |
| 8 Catherine Jalette | 29 Marie Beaulieu |
| 14 Andrée-Anne Beauchamp | |
| 15 Wendy Waters | |
| 16 Veronica A Buss Almeida | |

Décembre

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| 4 Josée Loyer | 18 Lilia Zouari |
| 8 Cynthia Compere | 19 Joanne Fiset |
| 9 Catherine Bohémier | 20 Catherine Décarie |
| 9 Cynthia Galazzo | 20 Carolena Gordon |
| 12 Danielle Irene | 22 Jennifer Bourre |
| 13 Judith Meilleur | 22 Sophie Lapointe |
| 15 Laurence Gauthier | 26 Annamaria Mongillo |
| 15 Laurence Pizzo | 28 Pamela Beauchamp |
| 16 Frédérique Turcot | 30 Annie Bombardier |
| 18 Yvonne Kitkarska | |



Liste des collaborateurs

- Suzanne Simard
- M^e Stéphanie Beauchamp
- M^e Marie-Ève Paradis
- Josée Loyer
- Suzanne Malo
- Michèle Malo
- Jackie Lisi
- Sylvie Langlois
- Lise Martin
- Mélanie Mercier
- Christelle Chesneau
- Nicolas Geoffroy
- Orlane Lothoré
- Pamela Beauchamp

Bulletin AFAM

Septembre | Octobre 2022

Vol. 59 n° 1

Bulletin de l'Association des Femmes d'assurance de Montréal

Édition

Karine Venne

2^{ème} Vice-Présidente - AFAM

Pyrotech BEI

Téléphone : 450 967.1515 poste 271

Courriel : kvenne@pyrotechbei.com

Vous désirez écrire une chronique dans le *Bulletin* ou vous avez de nouvelles idées? N'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec:

Karine Venne

kvenne@pyrotechbei.com

Graphisme

Lise Lamarre

Sauvé Branding

sauvebranding.myportfolio.com

PROCHAINE PARUTION

Janvier / Février 2023

DATE DE TOMBÉE

POUR MATÉRIEL :

17 janvier 2023